

LA PRÉVENTION DU HARCÈLEMENT

Dans le but de bien remplir sa mission, de respecter sa vision et de bien répondre à ses valeurs, le Club de Soccer Lévis-Est, ci-après nommé « Club », s'est dotée d'une politique sur la prévention du harcèlement.

À cet effet, le Club s'engage à offrir un environnement sportif et professionnel où toutes les personnes sont traitées avec respect et dignité. Toute personne a le droit de participer et de travailler dans un environnement favorisant l'égalité des chances et interdisant les pratiques discriminatoires.

Il s'engage à offrir un environnement exempt de harcèlement fondé sur la race, la nationalité, l'appartenance ethnique, la couleur, la religion, l'âge, le sexe, l'orientation sexuelle, le statut civil, la situation familiale ou la déficience.

En vertu de cette politique, le Club recommande qu'on lui signale tous les cas de harcèlement, quel que soit le contrevenant ou la contrevenante, et qu'on respecte la procédure en place. En plus d'être diffusée au sein de la communauté du Club, cette procédure est accessible à tous les participants, facile à suivre et à appliquer.

Si vous êtes ou vous croyez être victime de discrimination ou de harcèlement, vous devez contacter sans tarder le comité d'éthique à l'adresse courriel signalement@soccerlevis-est.ca ou toute personne en autorité qui remettra votre plainte au comité d'éthique. Ce dernier s'occupera de votre dossier sans tarder et ce, de façon tout à fait confidentielle.

Les membres du comité d'éthique sont :

- Anthony Cloutier
- Pedro Rodriguez
- Jean-François Rivard

Bien que la politique de prévention du harcèlement soit publiée sur son site web dans son intégralité, la version papier est disponible en tout temps sur demande.